

Compte-rendu du CSAL du 21-09-2023

Ordre du jour

Points soumis aux votes :

- 1) Approbation du PV du CSAL du 22 juin 2023
- 2) Modification des horaires d'accueil du Public du CFP de Toul
- 3) Transfert de l'activité hospitalière du SGC de Toul vers la trésorerie de Nancy Hôpitaux
- 4) Transfert de la gestion de 3 communes du SGC de Lunéville au SGC de Saint-Dié-des-Vosges.
- 7) Ponts naturels 2024

Points d'information :

- 5) Point sur la campagne déclarative 2023
- 6) Accueil physique provisoire du CFP de Vandoeuvre
- 8) Questions diverses.

Solidaires assure le secrétariat de la séance.

Solidaires Finances Publiques fait la lecture d'une liminaire centrée sur le désastre GMBI et les incendies à Longwy et Vandoeuvre.

Le Président du CSAL reviendra sur les difficultés liées à GMBI au cours de la séance. Il affirme qu'à Longwy et Vandoeuvre, la DDFIP a fait le maximum pour aider les services.

1) Approbation du PV du CSAL du 22 juin 2023

Vote pour : unanimité des représentant.es du personnel.

2) Modification des horaires d'accueil du Public du CFP de Toul

Ces nouveaux horaires ont déjà été mis en place depuis le 4 septembre 2023. Selon la direction, le choix des 3 1/2 journées d'accueil sans rendez-vous (lundi, mardi et jeudi matin) a été fait selon les vœux des agent.es du SGC. Les 1/2 journées d'accueil antérieures étaient calées sur la présence de la seule agente restante sur l'antenne du SIP. C'était quasi prévisible que ce choix n'était pas le plus pertinent et qu'il faudrait y revenir. Les accueils sur rendez-vous se font les lundi, mardi et jeudi après-midi, L'accueil téléphonique se fait tous les jours, matin et après-midi et il est transféré sur Vandoeuvre. **Solidaires trouve inadmissible que la direction fasse peser ses propres choix sur les épaules de la seule agente restante à l'antenne toulouise du SIP de Vandoeuvre.**

Vote : L'ensemble des représentant.es du personnel refuse de participer à un vote sur des modifications déjà effectives et déjà présentées aux élus locaux.

3) Transfert de l'activité hospitalière du SGC de Toul vers la trésorerie de Nancy Hôpitaux

Le transfert aura lieu le 1^{er} janvier 2024 .Le transfert d'emplois aura lieu, quant à lui lors du prochain Tagerfip. A caler au mieux. Transfert d'au moins un emploi pour une masse de travail évaluée à 2,1 ETP. Il n'y a pas de mouvement au 1^{er} janvier 2023, mais priorité pour suivre la mission valable un an. Gros turn-over à la trésorerie hospitalière suite à des réussites de concours. Beaucoup de jeunes sont nouvellement affecté.es. Un emploi pacte est en cours d'embauche au CHU, sûrement complété par un.e contractuel.le (3^{ème} vague). La CFDT regrette que des titulaires ne puissent postuler sur des postes sur lesquels des



contractuel.les ont été affecté.es.

La Direction indique faire de son mieux pour satisfaire les titulaires, mais qu'elle doit prendre en compte les nécessités de service.

Depuis la suppression des CAP locales, le niveau d'information des OS est très insuffisant.

Les RH vont donner aux OS la liste des emplois de contractuels ouverts.

Solidaires souhaite avoir des informations sur l'avenir du site de Toul, et l'état des discussions avec la Préfecture et l'Education Nationale.

Les discussions continuent, les premiers devis de travaux étaient jugés trop importants. Le projet doit être revu à la baisse. La prochaine réunion avec la Préfecture a lieu le 11 octobre. Le SGC de Toul n'est pas amené à disparaître, le NRP est terminé, mais si le projet d'installation des autres administrations n'aboutit pas, il faudra envisager un déménagement.

Vote contre : unanimité des représentant.es du personnel.

4) Transfert de la gestion de 3 communes du SGC de Lunéville au SGC de Saint-Dié-des-Vosges.

Cela n'implique aucun transfert d'emploi.

Les représentant.es du personnel craignent un début de régionalisation. Ils mettent en avant les difficultés des usagers pour s'y retrouver. Solidaires a sondé les collègues de Lunéville et des Vosges qui ont indiqué ne pas s'y opposer. Solidaires reconnaît une certaine logique dans le dispositif.

**Vote pour : Solidaires
contre : CFDT, FO, CGT**

5) Point sur la campagne déclarative 2023

Campagne très intense (voir note de présentation). Hausse de l'accueil physique par

rapport à 2020, 2021, 2022.

On remarquera que la collaboration avec les France Service et les partenaires externes est chronophage au vu des statistiques qui nous sont présentées.

Les centres de contact ont été installés à l'origine pour aider les SIP. Nous questionnons fortement l'intérêt de demander aux SIP, en sous-effectif criant, de renforcer les centres de contact.

La direction rappelle que la nécessaire vigilance sur les domiciliations incertaines ne doit en aucun cas servir de contrôle de la régularité du séjour en France de l'usager. Une présence en France inférieure à 183 jours l'année d'imposition ne peut-être le seul élément retenu pour ne pas prendre en compte une déclaration de revenus.

6) Accueil physique provisoire du CFP de Vandoeuvre

Les Algecos à Vandoeuvre devraient rester à priori jusqu'à la campagne déclarative 2024. Coût : 13.000 € d'installation et de déménagement + 13.000 € de location pour 6 mois.

Nombreux couacs dans la téléphonie. La direction propose d'utiliser TCHAP.

Déplacement à prévoir de la responsable du service « accompagnement des transformations » pour présenter l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre professionnel.

Organisation à voir avec les agent.es et les cadres.

7) Ponts naturels 2024

La direction refuse de retenir la date du 10 mai 2024, alors que cette journée est précédée de 2 jours fériés les 8 et 9 mai 2024. Cette journée sera chômée à l'Education Nationale.

Vote contre : unanimité des représentant.es du personnel.



8) Questions diverses.

Fiche de signalement du SDIF : alerte maximale

COM : des ateliers ouverts aux cadres A, B et C auront lieu le 26 septembre, ils font suite aux ateliers de travail des chefs de service du 26 juin. Des agent.es des différents grades et des différents services se sont portés volontaires.

ROC SP : des ateliers ont eu lieu début septembre avec les SIP. Un point avec la DG aura lieu le 28 septembre. Divers scénarios seront explorés. Aucune décision ne sera prise à cette date. Une expertise de la division numérique devrait être terminée fin novembre. Il y aura sans doute un retour à RAR en août 2024. Des formations sont à prévoir car certain.es agent.es n'ont connu que RSP. Sur l'indemnitaire, le principe a été acté.

Caserne Tiry : Bât 1 livré en juin 2024, le 3 plutôt à l'automne. Etalement des transferts de services.

CHU et caisse resteront donc rue des Ponts jusqu'à l'automne 2024 avec service d'accueil et de sécurité associés.

La nouvelle cantine devrait ouvrir en juin 2025. Jusque là, la cantine de la cité actuelle persistera et accueillera les collègues provenant de la rue des Ponts.

Plus de cantine pour les collègues qui resteront rue des Ponts, ceux du centre de contact et du CIF.

Indus de paiement : une réunion a eu lieu entre le service RH de la DDFIP 54 et le CSRH afin de restreindre les couacs actuels.

Télétravail : Une feuille de bonnes pratiques devrait être mise en place par la DDFIP 54 afin d'harmoniser au maximum les pratiques. Approche collective et non individuelle à avoir sur le télétravail. Tout doit être revu à chaque rentrée en fonction des départs et des arrivées et de la disponibilité des anciens à former les nouveaux.

Il manque une procédure cadrée pour les recours après refus de télétravail qui se rapprocherait de la procédure pour les recours suite aux entretiens professionnels.

Responsabilité personnelle en cas de vol de l'ordinateur portable. C'est la responsabilité civile de l'agent.e.

Vos représentant.es Solidaires Finances Publiques au CSAL de la DDFIP 54

Jean-Christophe BERCHE

Laurent RETIERE

Claire DUC

Cécile DOTTO

et Céline DAL MOLIN experte.